

Corruption de magistrat, peine pénale trop lourde et injustifiée

Par ETOUNDI Joseph, le 21/09/2009 à 12:29

Bonjour,

mon voisin me fait citer pour destruction, trouble de jouissance et destruction de bornes, ceci est faux, mais, j'ai été condamné à 2 ans ferme et aux dommages intérêts, ayant fait appel, depuis 2 mois, le premier juge ne veux pas se dessaisir du dossier pour la Cour d'Appel, car il y a beaucoup d'irrégularités dans la procédure,

- 1- y a t il un délai pour le premier juge pour faire parvenir la procédure à la cour?
- 2- mon adversaire a offert au Juge une chèvre, un régime de plantain, bref organisé une collation lors de la descente sur le terrain, puis je prétendre invoquer une corruption de ce juge qui a justement été très sévère.
- 3 qui saisir au cas ou j'estime que le premier juge a été corrompu? merci de votre réponse, je suis au Cameroun, ,mais cherche une réponse en droit positif général

Par **Tisuisse**, le **21/09/2009** à **18:17**

Bonjour,

Votre affaire se passe où, au Cameroun ou en France d'Outre-Mer?